

Mesure et évaluation du travail non rémunéré à Statistique Canada

Introduction

Statistique Canada reconnaît depuis longtemps la valeur du travail non rémunéré accompli par les Canadiens. Cette reconnaissance se traduit par la somme considérable de données déjà recueillies par l'organisme et la série d'études en cours sur le sujet. En fait, depuis les 25 dernières années, Statistique Canada est un chef de file mondial dans ce domaine. Bon nombre de ses premières études étaient véritablement d'avant-garde. Elles sont, par ailleurs, encore citées dans les bibliographies d'analyses en cours tant au Canada qu'à l'étranger.

Statistique Canada est fier d'offrir des produits constamment adaptés aux besoins de ses utilisateurs de données. L'organisme a bien saisi le besoin en matière de données concernant le travail non rémunéré effectué au sein des ménages canadiens ainsi que le bénévolat réalisé au sein de la communauté. Pour en arriver à cet objectif, on multiplie constamment les efforts visant le développement des données et la production de publications reliées à ce domaine.

Ce document a pour objet de brosser un tableau des activités menées par Statistique Canada au cours des dernières décennies dans le domaine de la mesure et de l'évaluation du travail non rémunéré sous toutes ces nombreuses formes. Il a été préparé pour la première fois au début des années 1990, alors que les accomplissements de Statistique Canada dans le domaine du travail non rémunéré n'étaient pas aussi largement connus que l'organisme l'aurait souhaité. Lors de chacune des nouvelles réalisations significatives de l'organisme, ce document a été mis à jour. D'autres mises à jour seront faites au fur et à mesure que l'organisme apportera de nouvelles contributions à cet important domaine.

Bref rappel historique de la mesure du travail non rémunéré à Statistique Canada

Depuis plusieurs années, Statistique Canada a produit, grâce à son Système de comptabilité nationale, des estimations de la valeur des activités non rémunérées effectuées à la maison. Les premières estimations du volume et de la valeur du travail domestique ont été publiées en 1978, les deuxièmes, en 1985, les troisièmes, en 1992, et les quatrièmes, en avril 1994. Les dernières estimations évaluaient la valeur du travail ménager de 1992 entre 31 % et 46 % du produit intérieur brut (PIB). Des renseignements supplémentaires portant sur ces estimations sont disponibles dans *L'estimation de la valeur du travail ménager au Canada, 1971* (Statistique Canada, n° 13-566 au catalogue, juin 1978), *La valeur du travail ménager au Canada, 1981* (Statistique Canada, n° 11-003 au catalogue, mars 1985), *La valeur du travail ménager au Canada, 1986* (Statistique Canada, n° 11-010 au catalogue, juin 1992) et *La valeur du travail ménager au Canada, 1992* (Statistique Canada, n° 13-001 au catalogue, avril 1994).

Plus récemment, des travaux réalisés dans le cadre du Système de comptabilité nationale ont permis de raffiner les mesures actuelles afin d'explorer les changements qui ont affecté au fil du temps le volume et la valeur du travail ménager ainsi que du travail formel et informel (bénévolat). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consulter la publication *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation*, Système de comptabilité nationale (Statistique Canada, n° 13-603 au catalogue, n° 3, décembre 1995).

Durant les années 80, Statistique Canada a réalisé un certain nombre d'enquêtes spéciales portant sur différents aspects du travail non rémunéré, et ce, en guise de supplément à l'Enquête mensuelle sur la population active. Ces enquêtes ont produit des données sur certains éléments du travail non rémunéré et ont permis à Statistique Canada d'améliorer ses techniques de mesure et de poursuivre sur la lancée des travaux antérieurs. La première enquête, l'Enquête sur la famille, a eu lieu en 1984. En 1987, on a mis sur pied une enquête approfondie de 14 pages, l'*Enquête nationale sur le bénévolat*, pour en apprendre davantage sur le travail bénévole effectué par les Canadiens. Puis, cette dernière a été suivie, en 1988, par une enquête portant sur la garde

des enfants, qui comportait un questionnaire détaillé de 93 pages.

En 1997, l'organisme, en collaboration avec Coopérant Canada, Développement des ressources humaines Canada, le Centre canadien de philanthropie, Patrimoine Canada et Initiatives de recherche du secteur des organismes à but non lucratif, ont mené l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation, dans laquelle sont explorés les facteurs complexes qui motivent et incitent les donateurs, les volontaires et les participants à effectuer du travail bénévole. On peut obtenir des renseignements supplémentaires concernant les trois dernières enquêtes dans l'*Étude nationale canadienne sur la garde des enfants : aperçu de l'étude* (n° 89-526, au catalogue, 1992), *Donner sans compter : les bénévoles au Canada* (n° 71-602 au catalogue, 1989) et *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation* (n° 71-542-XPF au catalogue, 1989).

L'Enquête sociale générale (ESG), mise sur pied en 1985 dans le but d'obtenir de l'information concernant de multiples questions et préoccupations d'ordre social, s'est révélée la source la plus abondante de données sur le travail non rémunéré. L'enquête est annuelle et aborde un sujet particulier. Celui-ci est répété après quelques années dans le but de mesurer les changements qui se produisent au fil des ans. Le module portant sur la santé et l'aide du milieu de l'ESG de 1985 se penchait notamment sur la relation entre l'aide que les gens reçoivent de leurs proches et amis et leur état de santé. De nature semblable, l'Enquête sur la famille et les amis, tenue en 1990 dans le cadre de l'ESG, portait sur les réseaux de soutien social et voulait déterminer à qui les gens font appel en diverses circonstances. Ces deux enquêtes ont innové dans le domaine du travail non rémunéré, puisqu'elles distinguaient l'aide fournie entre membres d'un même ménage et celle entre personnes appartenant à des ménages différents.

L'Enquête sociale générale de 1996 comprenait des modules ayant trait au soutien social et au travail non rémunéré. Le module traitant du soutien social donnait un premier aperçu de l'aide fournie ou reçue lors de périodes difficiles temporaires, ou encore en raison de problèmes physiques ou de santé de longue durée. Par aide fournie, on fait référence aux soins

des enfants, à la préparation des repas, aux travaux ménagers, à l'entretien ménager, aux courses à l'épicerie, au transport, aux opérations bancaires, au paiement de factures ou aux soins personnels. Le module traitant du travail non rémunéré fournissait une autre source d'information sur les heures consacrées au travail ménager et aux soins des enfants et des personnes âgées, et ce, sans rémunération. Il permettait également de recouper ces données avec l'aide fournie et reçue, avec l'impact et les sentiments ressentis après avoir fourni de l'aide et avec des indicateurs sur la santé. Des renseignements supplémentaires sont disponibles pour ces trois cycles de l'*Enquête sociale générale* dans *Liens de famille et d'amitié chez les Canadiens âgés : rapport préliminaire sur les résultats de l'Enquête sociale générale* (Statistique Canada, n° 89-508 au catalogue, 1988), *Entraide collective - Actes du Symposium sur les soutiens sociaux* (Statistique Canada, n° 89-514 au catalogue, 1991) et *Les fournisseurs de soins au Canada, Tendances sociales canadiennes* (Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue, hiver 1997).

Grâce au programme de l'Enquête sociale générale (ESG), Statistique Canada a réussi à produire des estimations sur le nombre de personnes prenant part aux diverses composantes du travail domestique non rémunéré et du nombre d'heures consacrées à des activités particulières. C'est à la mesure de ces composantes que s'intéressaient principalement les Enquêtes sur l'emploi du temps de 1986 et 1992. L'Enquête sur l'emploi du temps de 1992 a été menée durant les douze mois de l'année afin que les données recueillies reflètent, pour la première fois, le caractère saisonnier de l'emploi du temps au Canada. Pour obtenir des informations supplémentaires, consulter *L'emploi du temps* (Statistique Canada, n° 11-602 au catalogue, n° 4, août 1991) et *Au fil des heures... : l'emploi du temps des Canadiens* (Statistique Canada, n° 89-544 au catalogue, décembre 1995). L'enquête suivante sur l'emploi du temps de l'ESG a été menée en 1998 et les résultats devraient être diffusés en 1999.

Plusieurs autres études ont recueilli des données sur le travail non rémunéré même si cela n'était pas leur objectif premier. Par exemple, l'Enquête postcensitaire sur la santé et les limitations d'activités de 1991 a recueilli des données sur l'aide non rémunérée fournie aux personnes ayant une incapacité au Canada ainsi que sur l'aide qu'elles ont elles-mêmes fournie.

En avril 1993, Statistique Canada a tenu une conférence internationale sur la *Mesure et l'évaluation du travail non rémunéré*. Il s'agissait là d'une excellente occasion pour discuter et analyser des problèmes relatifs aux concepts, à la méthodologie et aux définitions en compagnie d'une foule de participants venant d'autres pays et de groupes et organismes canadiens. L'orientation que lui a donnée cette conférence a aidé, et aidera encore Statistique Canada à élargir sa gamme de produits ayant trait au travail non rémunéré. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements en consultant les actes de la *Conférence internationale sur la mesure et l'évaluation du travail non rémunéré : actes de la conférence* (Statistique Canada, n° 89-532 au catalogue, août 1994).

Une grande partie des premiers travaux de recherche menés par Statistique Canada sur ce sujet ont fait l'objet de publications érudites. Plus récemment, on a publié de l'information supplémentaire dans des publications analytiques¹ faciles à lire et accessibles à un très vaste auditoire. De ce fait, la couverture médiatique s'est accrue permettant ainsi de mieux informer le public sur le volume et la valeur des activités non rémunérées au Canada.

¹ Les travaux ménagers, *Tendances sociales canadiennes* (Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue, printemps 1990); L'emploi du temps des personnes âgées, *Tendances sociales canadiennes* (Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue, été 1990); Donner son temps, *L'emploi et le revenu en perspective* (Statistique Canada, n° 75-001 au catalogue, été 1990); Qui s'occupe des enfants lorsque la mère travaille à l'extérieur?, *L'emploi et le revenu en perspective* (Statistique Canada, n° 75-001 au catalogue, été 1991); La garde des enfants, *Tendances sociales canadiennes* (Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue, automne 1991); *Les femmes sur le marché du travail*, 2^e édition (Statistique Canada, n° 71-534 au catalogue); La famille étendue aujourd'hui, *Tendances sociales canadiennes* (Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue, hiver 1992); *Étude nationale canadienne sur la garde des enfants*, *Aperçu de l'étude* (Statistique Canada, n° 89-526 au catalogue, février 1992); *Les régimes de travail des parents et leurs besoins en matière de garde d'enfants*, *Étude nationale canadienne sur la garde des enfants* (Statistique Canada, n° 89-529 au catalogue, juillet 1992); *Où sont les enfants? Aperçu des modalités de garde des enfants au Canada*, *Étude nationale canadienne sur la garde des enfants* (Statistique Canada, n° 89-527 au catalogue, mars 1993); Les femmes sur le marché du travail, *Tendances sociales canadiennes* (Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue, printemps 1993); Les aînés de 75 ans et plus : Situation dans le ménage et mode de vie, *Tendances sociales canadiennes* (Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue, automne 1993); Le déclin du travail familial non rémunéré au Canada, *Rapport analytique sur le travail*, n° 2 (Statistique Canada, n° 71-535 au catalogue); L'emploi du temps des Canadiens en 1992, *Tendances sociales canadiennes* (Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue, automne 1993); Avantages et flexibilité en milieu de travail, *Étude nationale canadienne sur la garde des enfants* (Statistique Canada, n° 89-530 au catalogue, décembre 1993); Les couples à deux soutiens : Qui s'occupe des tâches ménagères?, *Tendances sociales canadiennes* (Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue, hiver 1993); *Portrait statistique des femmes au Canada*, 3^e édition (Statistique Canada, n° 89-503 au catalogue, août 1995); Mesure et évaluation du travail non rémunéré des ménages, *Tendances sociales canadiennes* (Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue, automne 1996).

Choisir la méthode de collecte de données la plus appropriée

Statistique Canada possède l'un des programmes les plus complets de tous les organismes statistiques du monde. Pour produire un si large éventail de données, l'organisme dispose de sources variées, notamment les enquêtes auprès des ménages et des entreprises, les dossiers administratifs de programmes fédéraux et provinciaux et le Recensement de la population. Quel que soit le sujet, on doit, dans le choix des méthodes de collecte, concilier les exigences des utilisateurs en ce qui touche la précision et la fréquence des données, d'une part, et le coût de la collecte, l'actualité des données et le fardeau de réponse, d'autre part.

L'importance d'un sujet donné pour les besoins de l'élaboration des politiques gouvernementales et pour d'autres besoins ne détermine pas en soi l'outil de collecte à employer. Par exemple, pour répondre au besoin d'estimations très fréquentes et très actuelles en matière d'emploi et de chômage, Statistique Canada a recours à l'Enquête mensuelle sur la population active, qui est menée auprès d'un échantillon d'environ un demi pour cent de la population. De même, si l'on doit recueillir une foule de renseignements sur un sujet donné, il ne sera pas possible d'utiliser le questionnaire du recensement, car il ne contient pas toutes les questions essentielles à la production des données voulues, compte tenu des contraintes d'espace et de complexité auxquelles il est soumis. Par exemple, pour recueillir l'information servant à décrire la nature complexe des modalités de garde des enfants dont se prévalaient les Canadiens en 1988, Statistique Canada a eu recours à un questionnaire de 93 pages dans le cadre de l'Enquête sur la garde des enfants.

Dans les situations où les gens n'ont pas l'habitude de déclarer de l'information du type que recherchent les utilisateurs de données, il est nécessaire de diviser les questions en composantes plus facilement accessibles. Par exemple, afin de mesurer le travail non rémunéré et d'autres activités, on a demandé aux répondants de remplir un journal pendant une période de 24 heures et d'y inscrire toutes les activités auxquelles ils se sont adonnés le jour précédent. Toutefois, cette approche ne peut être utilisée lors d'un recensement étant donné qu'il n'est pas

possible de simplifier les questions complexes de façon à ce que les répondants soient en mesure de remplir eux-mêmes le questionnaire, c'est-à-dire sans l'aide d'intervieweurs particulièrement bien formés.

Statistique Canada fait face à une situation semblable lorsqu'il est question de recueillir des informations sur les personnes ayant une incapacité. Comme l'incapacité est un sujet complexe, il n'était pas possible d'inclure dans le questionnaire de recensement toutes les questions nécessaires pour identifier avec précision les personnes ayant une incapacité et mesurer chacun des aspects importants touchant l'incapacité. L'organisme a plutôt posé une question de «sélection» lors de la tenue des Recensements de 1986, 1991 et 1996 afin de repérer les personnes les plus susceptibles d'être classées comme ayant une incapacité. Ainsi, on a interviewé, lors d'une enquête postcensitaire financée séparément, un échantillon considérable de personnes ayant répondu «oui» à la question de sélection ainsi qu'un échantillon de personnes ayant répondu «non». Cette enquête menée en 1986 et en 1991, l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités, portait sur la nature et la gravité de leur incapacité. Une telle enquête permettait d'obtenir de l'information beaucoup plus exhaustive et détaillée que ne le permettent un recensement, des dossiers administratifs ou une enquête générale menée auprès des ménages. On peut obtenir des informations supplémentaires en consultant *Faits saillants : personnes ayant une incapacité au Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités* (Statistique Canada, n° 82-602 au catalogue) et *Caractéristiques choisies des personnes ayant une incapacité et vivant dans un ménage, Enquête sur la santé et les limitations d'activités de 1991* (Statistique Canada, n° 82-555 au catalogue).

La tenue du recensement étant quinquennale, celui-ci doit permettre de répondre aux demandes de données qu'aucune autre enquête n'est en mesure de fournir, c'est-à-dire fournir des données à l'échelle de petites régions et pour des groupes ne formant qu'un faible pourcentage de la population. Dans le cas de certaines données, notamment les données sur l'origine ethnique et les données détaillées sur la profession, le recensement est la seule source possible de données au Canada. De fait, toutes les questions du questionnaire de recensement

sont conçues dans le but de satisfaire d'importants besoins d'information qui ne peuvent être comblés par aucune autre source. Chacune des questions additionnelles susceptibles d'être insérées dans le questionnaire du recensement est soumise à des contraintes d'espace, étant donné que le coût et le fardeau de réponse imposent des limites de longueur et de complexité au questionnaire.

Par conséquent, avant chaque recensement, Statistique Canada mène un important programme de consultation sur les sujets à couvrir. Dans le cadre du Recensement de 1996, on a reçu 166 mémoires provenant d'utilisateurs de données et de particuliers à travers le pays. On a organisé plus de 50 rencontres avec les principaux utilisateurs de données et des organismes communautaires et nationaux. Ces consultations ont permis, entre autres, de constater qu'il y avait une demande pour qu'on ajoute dans le questionnaire du recensement une question sur le travail non rémunéré.

Recensement : à la recherche d'éventuelles questions concernant le travail non rémunéré

Au milieu des années 70, Statistique Canada a procédé pour la première fois à l'essai d'une question sur le travail non rémunéré en vue du Recensement de 1981. On a également procédé à l'essai d'un nombre limité de questions sur le travail domestique, la garde des enfants et le bénévolat en vue du Recensement de 1991. (Comme le Recensement de 1986 a subi des compressions budgétaires, on a écarté la possibilité de mettre à l'essai des questions qui n'avaient pas été utilisées dans le cadre des recensements précédents.) Ces questions n'apparaissaient pas dans les questionnaires des Recensements de 1981 et de 1991 puisque, d'après les essais, les répondants ignoraient, compte tenu des questions testées, quelles étaient les activités qu'ils devaient déclarer au moment d'inscrire les heures consacrées aux soins des enfants et aux travaux domestiques. De ce fait, un grand nombre de répondants n'ont pas répondu à ces questions et bon nombre de ceux qui ont tenté de le faire ont été incapables d'indiquer avec précision le nombre d'heures consacrées à ces activités.

Au cours de la préparation du seul test prévu avant le Recensement de 1996, l'organisme a investi plus que jamais dans l'élaboration de questions sur le travail non rémunéré. Dès le début, et avant même le début de la recherche, Statistique Canada s'est adjoint un comité interministériel pour l'aider à formuler d'éventuelles questions. Les ministères et organismes suivants ont été consultés : Condition féminine Canada, le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, le Bureau des agricultrices d'Agriculture Canada, le Secrétariat du soutien aux organismes volontaires de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada et le Conseil consultatif national sur le troisième âge de Santé Canada. Dans le but de vérifier la faisabilité des questions qu'il avait mises au point, le comité interministériel a observé 11 groupes de discussion² formés d'un échantillon de citoyens qui seraient appelés à remplir le questionnaire du Recensement de 1996. L'expérience des groupes de discussion s'est révélée très utile. Ils ont fait ressortir certaines des raisons qui expliquent pourquoi les tentatives précédentes visant à formuler des questions ont échoué. Par exemple, la seule mention du mot «travail» dans les questions ou dans les instructions a provoqué un important écart vers le bas du nombre d'heures de travail non rémunéré. En fait, bien des gens ne considéraient pas comme du «travail» certaines de leurs activités de garde d'enfants, de bénévolat ou de bienfaisance, puisqu'ils les considéraient essentiellement comme des sources de plaisir. Ils ne déclaraient pas les heures consacrées à ces activités, même s'ils avaient reçu l'instruction de le faire. Même si la plupart des répondants étaient heureux de voir la question sur le travail non rémunéré dans le questionnaire, la plupart ont déclaré ne pas trop savoir comment y répondre.

Les questions issues des travaux du comité interministériel, portant notamment sur le travail ménager et l'entretien de la maison, les soins donnés aux enfants et aux personnes âgées et le travail bénévole, ont été incluses dans le questionnaire de 32 pages du Test du recensement national (TRN). En novembre 1993, on a distribué ce questionnaire à un échantillon représentatif de 14 700 ménages. Le test avait pour but de déterminer si les répondants comprenaient le libellé

²Lors de ces rencontres, des groupes de participants, formés d'éventuels répondants au recensement, ont reçu un questionnaire provisoire du recensement. Le questionnaire renfermait des questions sur le travail non rémunéré. Une fois le questionnaire rempli, on leur a demandé de discuter de leur expérience. Des représentants de Statistique Canada et des membres du comité interministériel ont observé le processus.

des questions, s'ils étaient en mesure de fournir des réponses à ces questions et si les résultats des estimations étaient raisonnablement comparables aux données recueillies par le biais d'autres sources. Parmi les cinq questions portant sur le travail non rémunéré du TRN, les questions sur les travaux ménagers et l'entretien de la maison, les soins aux enfants et le travail bénévole semblent avoir atteint les objectifs fixés. La qualité des données recueillies à l'aide de la question sur la prestation de soins ou d'aide aux personnes âgées étaient moins évidente, en partie à cause du manque de données comparables provenant d'autres sources. Les données découlant de la question sur la prestation de soins ou d'aide à d'autres personnes (c'est-à-dire autres que les enfants ou les personnes âgées) étaient encore plus ambiguës, compte tenu de la faible variation, en comparaison à d'autres questions, lorsque les données de cette question étaient recoupées selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial. Lorsqu'on a demandé aux répondants du TRN de formuler leurs commentaires au sujet du questionnaire, les questions sur le travail non rémunéré se sont classées au troisième rang au chapitre de la difficulté et des objections parmi les 48 questions du TRN.

Le contenu du recensement doit non seulement faire l'objet d'un rigoureux processus d'essai, de consultation et de révision, mais il doit aussi être approuvé par le Cabinet, prescrit par le gouverneur en conseil et publié dans la *Gazette du Canada*, volume 1. Le Recensement de 1996 présentait de nouvelles questions sur le travail non rémunéré qui portaient sur les travaux ménagers et l'entretien de la maison ainsi que sur les soins aux enfants et les soins et l'aide aux personnes âgées. Ces questions apparaissaient uniquement dans le questionnaire complet qui a été rempli par 20 % des ménages.

Les données du Recensement de 1996 traitant de cette question ont été diffusées le 17 mars 1998 dans *Le Quotidien* (Statistique Canada, n° 11-001F, 17 mars 1998). Ces données révélaient que, dans l'ensemble, 90 % des répondants ont indiqué qu'ils avaient effectué une certaine forme de travail non rémunéré durant la semaine ayant précédé le recensement. Quelque 89 % des répondants ont déclaré consacrer des heures aux travaux ménagers non rémunérés ou à l'entretien de la maison, 38 % ont déclaré consacrer des heures aux soins des enfants et 17 % ont

consacré des heures aux soins des personnes âgées. Ces résultats varient considérablement en fonction du sexe et des personnes occupant un emploi à plein temps contre rémunération et ceux qui n'occupent aucun emploi rémunéré. Ces nouvelles données sont susceptibles d'apporter un éclairage supplémentaire sur un certain nombre de questions émanant du marché du travail et sur des préoccupations d'ordre social. En outre, elles devraient permettre de répondre aux préoccupations de plusieurs organisations féminines. *Le Quotidien* du 17 mars 1998 traitant de ce sujet est disponible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous le module Nouvelles du Quotidien. Des tableaux gratuits sont également disponibles dans le module Recensement sous Série Le Pays et dans le module Le Canada en statistiques sous La société / Les familles, les ménages et le logement.

Données à venir sur le travail non rémunéré provenant des enquêtes auprès des ménages

Dans ses préparatifs en vue du Recensement de 2001, l'organisme a mené un processus de consultation et de mise à l'essai similaire à celui tenu avant le Recensement de 1996. Plus de 1 600 mémoires ont été acheminés par les utilisateurs de données des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et par un large éventail de groupes d'intérêt. Environ 7 % de ces mémoires (115) faisaient référence au travail non rémunéré. Plusieurs ont fait mention que «le cas des personnes qui consacraient de longues heures au travail non rémunéré, notamment pour prendre soin des enfants et des personnes âgées, n'était pas bien représenté au sein des catégories de réponse». Pour les travaux ménagers et les soins aux enfants, la catégorie la plus étendue comprenait «60 heures ou plus», alors que celle pour les soins aux personnes âgées était de «10 heures ou plus». Étant donné que la mise à l'essai ayant précédé le Recensement de 1996 avait nettement indiqué que les répondants ne pouvaient guère être précis en déclarant le nombre d'heures consacrées au travail non rémunéré, les catégories de réponses ont été conçues dans le but d'être aussi étendues que possible, tout en recueillant des données significatives. On a également demandé à l'organisme d'inclure une question sur le travail bénévole.

Les questions qui seront mises à l'essai lors du Test du recensement national,

le 20 octobre 1998, sont sensiblement les mêmes que celles utilisées lors du Recensement de 1996. Toutefois, dans le but de tenir compte des commentaires émis par les répondants sur les catégories de réponse au cours de la consultation et de l'essai qualitatif, deux versions différentes de la question traitant du travail non rémunéré seront testées afin de répondre aux préoccupations concernant le manque de détails à l'extrémité supérieure de la répartition des heures. Plus particulièrement, on demandera aux répondants dans l'une des versions du questionnaire de fournir le nombre exact d'heures consacrées à une activité, alors que dans l'autre version, on fournira des catégories de réponse spécifiques dont l'extrémité supérieure sera plus étendue en ce qui a trait aux soins des enfants et des personnes âgées.

La question sur le travail bénévole ne sera pas mise à l'essai dans le Test du recensement national de 1998 étant donné que le questionnaire du Recensement de 2001 ne pouvait prendre en compte qu'une seule question, laquelle demanderait aux répondants de déclarer le nombre d'heures consacrées à toutes les formes de travail bénévole. Les données qui en résulteraient ne seraient pas utiles compte tenu de l'hétérogénéité du travail bénévole, en ce qui a trait au type de travail réalisé (entraîner dans le sport amateur et ramasser des fonds pour la recherche médicale) et au type d'organisation où est effectuée cette activité (allant de la protection des animaux aux églises). Si on ne connaît pas le type de travail volontaire effectué, on ne peut concevoir l'intérêt de recueillir des données sur des heures non différenciées consacrées au travail bénévole.

De plus, par opposition aux travaux ménagers, aux soins des enfants et aux soins des personnes âgées, le travail bénévole est épisodique. Les enquêtes menées en 1987 et en 1997 ont révélé que plusieurs des personnes qui ont effectué une certaine forme de bénévolat à un moment précis de l'année, ne l'ont pas fait au courant de toute l'année. Ainsi, bien que le fait d'utiliser une semaine de référence en particulier puisse fausser le portrait de l'étendue de la participation, le fait d'utiliser plus d'une semaine entraîne des problèmes de réponses pour les répondants et des problèmes d'interprétation pour les utilisateurs de données.

Les enquêtes-échantillon sont considérées comme étant le meilleur outil de collecte pour ce type d'information. En 1997, Statistique Canada a donc effectué un suivi de l'enquête de 1987 sur le travail bénévole. Cette enquête, l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation, a demandé aux Canadiens âgés de 15 ans et plus si, entre le 1^{er} novembre 1996 et le 31 octobre 1997, ils avaient donné de l'argent ou d'autres biens à des individus ou des organisations, s'ils avaient donné de leur temps pour aider les autres et pour mettre en valeur leur communauté ou bien s'ils avaient participé à de bonnes pratiques de citoyens actifs. L'enquête comprenait 200 questions, dont 25 traitaient des activités bénévoles.

Par considération pour le travail réalisé dans le cadre de l'Enquête sociale générale, l'Emploi du temps fera toujours partie de l'ESG, bien que la taille de l'échantillon pourrait être augmentée lors des prochaines enquêtes.

Données à venir sur le travail non rémunéré provenant d'autres sources

D'autres travaux seront entrepris dans le cadre du Système de comptabilité nationale afin de raffiner les entrées en capital et en matériel dans la production ménagère, ce qui permettra d'établir des estimations de la valeur de la production ménagère (et non pas seulement du travail ménager). Ce travail s'appuiera sur les résultats de l'Enquête sociale générale de 1998 sur l'emploi du temps, les données du Recensement de 1996, l'Enquête sur les dépenses des familles, l'Enquête sur l'équipement ménager ainsi que les comptes nationaux. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces travaux, consulter le document *La valeur du travail ménager au Canada, 1981,1986*, Division des comptes nationaux et de l'environnement, avril 1993, pp. 24-45. Ces travaux constituent une étape essentielle à l'élaboration d'un ensemble de comptes annuels presque identiques à ceux de l'actuel Système de comptabilité nationale.

Le système de comptes du travail total de Statistique Canada (SCTT), une nouvelle ressource qui intègre les données concernant le travail rémunéré et non rémunéré effectué par les personnes, sert à soutenir les analyses dans différents domaines d'intérêt public.

Le SCTT est un réseau qui comprend un fichier de microdonnées, des concepts, des liens aux tableaux statistiques et des indicateurs statistiques. Le fichier de microdonnées s'appuie sur les données de l'emploi du temps recueillies dans le cadre de l'Enquête sociale générale. Des informations supplémentaires sont disponibles dans *Le système de comptes du travail total de Statistique Canada, 1996* (Statistique Canada, n° 89-549-XPF au catalogue).

Un grand nombre de préoccupations soulevées dans le domaine de la planification stratégique, tant dans le secteur public que privé, fait ressortir la nécessité de disposer de données concernant le travail productif dont le centre d'intérêt ne serait pas limité aux intrants du travail dans le marché. Parmi les diverses préoccupations pertinentes, mentionnons le statut économique de la femme et les liens connexes entre la production du marché et la production non rémunérée; l'offre en matière de travail communautaire non rémunéré; la tension observée entre les exigences d'un emploi rémunéré et celles des obligations familiales ainsi que l'accès à des opportunités de formation et d'éducation pour ceux qui ont ces deux types d'obligations à un niveau élevé; la fonction du travail communautaire non rémunéré dans le cadre de la création d'une base légitime de revendications afin d'obtenir de l'aide du gouvernement; l'offre en matière de travail de bienfaisance de première importance pour les enfants et les personnes âgées dans le besoin; l'emploi du temps pour prendre soin de sa santé et pour mener d'autres activités liées à la santé; les différences intergroupes en ce qui a trait au temps consacré à acquérir de nouvelles habiletés et connaissances; l'emploi du temps sur le lieu de travail et le travail productif non rémunéré effectué pas les gens sans emploi et par ceux qui ont une faible participation au sein du marché du travail rémunéré.

On peut obtenir de l'information pertinente sur tous ces sujets en extrayant des données à partir du SCTT au moyen de totalisations spéciales ou de sous-ensembles de documents sur support lisible par machine extraits de la base de microdonnées. Cette information peut être exploitée en appliquant des programmes d'analyse statistique à ces segments de documents ou en examinant les modèles de données dans les totalisations. Plusieurs indicateurs statistiques du travail de groupes et des contraintes de temps qui leur sont reliées peuvent être dérivés de la base de données du SCTT.

Le SCTT est le seul système national de comptes du travail au Canada, et peut-être un des seuls au monde, qui permet d'examiner des préoccupations reliées au travail tout en tenant compte de l'obligation des individus de fournir des données sur le travail non rémunéré effectué afin d'aider leurs familles et leurs communautés.

La publication *Emploi et famille : dimensions de la tension* (Statistique Canada, n° 89-540 au catalogue, décembre 1994) s'appuie sur plusieurs enquêtes nationales de Statistique Canada et sur le SCTT. Il ressort de cette étude que les employeurs pourraient être appelés à revoir leurs politiques actuelles relativement à trois secteurs d'intérêt. Tout d'abord, le travail des hommes au sein de leur famille ainsi que leur contribution doivent être pleinement reconnus. Ensuite, il faut prendre davantage conscience qu'outre le soin des enfants, il existe d'autres tâches familiales des plus importantes. Finalement, il nous faut mieux comprendre les liens entre le travail contre rémunération ou le travail en vue d'un bénéfice et le travail familial effectué par les personnes qui n'occupent pas un emploi rémunéré. Par exemple, certaines personnes quittent leur emploi ou sont peu disposées à s'en chercher un parce qu'elles ont des responsabilités familiales à assumer.

Statistique Canada ne peut traiter simultanément de toutes les statistiques sur le travail non rémunéré. Une foule de travaux préparatoires restent à faire, et les ressources sont limitées. Chercher à avancer sur tous les fronts à la fois n'aura pour effet que de ralentir les progrès à venir plutôt que de favoriser les percées dans certains domaines. On progressera plus rapidement là où des ressources externes viendront appuyer celles de Statistique Canada. La priorité sera accordée aux domaines les plus prometteurs sur le plan de la fiabilité statistique, méthodologique et conceptuelle.

Les estimations du travail non rémunéré étant encore en développement, on devra réviser les estimations, de façon significative peut-être, à mesure que l'on mettra au point de meilleures techniques d'estimation. Cette façon de faire n'est pas différente des pratiques touchant d'autres produits de longue date. Par exemple, le Système de comptabilité nationale a

mis de nombreuses années à atteindre sa forme actuelle. On révise les estimations courantes plusieurs fois au fur et à mesure que des données plus complètes deviennent disponibles.

Résumé

Statistique Canada est un chef de file mondial en ce qui a trait à la mesure du volume et de la valeur du travail non rémunéré effectué à la maison et dans la communauté. Compte tenu du capital intellectuel investi dans ce domaine, soit sous forme d'une solide base méthodologique, et des engagements entrepris pour élargir ce programme dans l'avenir, l'organisme conservera probablement le rang de chef de file pour bon nombre d'années. Comme cela se fait en période de compression budgétaire, on ne peut continuer à progresser qu'en choisissant judicieusement les méthodes de collecte de données les plus appropriées et les plus rentables. L'objectif visé revient à s'assurer que des données fréquentes, précises et valables soient offertes à la fois pour orienter l'élaboration des politiques gouvernementales et pour servir les intérêts du public et de ses organisations qui souhaitent influencer l'orientation de telles politiques. De toute évidence, il serait improductif de détourner des ressources vers des activités de collecte qui n'ont que des fonctions symboliques et qui produisent des données ne concordant pas avec celles de sources éprouvées.

Le programme de la statistique du travail non rémunéré de Statistique Canada suivra son cours et innovera afin de diffuser de l'information permettant de brosser un portrait toujours plus complet des activités productives de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Ce document a été préparé par Ian Macredie et Dale Sewell.